

Association ECCLA

Compte de résultat de l'année 2015

Résultat de l'année 2015

Les recettes de l'année s'élèvent à	15.269,05 €	(15.501,51 € en 2014)
Les dépenses s'élèvent à	16.574,89 €	(17.083,08 € en 2014)
Le résultat annuel s'établit à	- 1.305,84 €	(-1.581,57 € en 2014)

Le budget prévisionnel fait il y a un an prévoyait

- des recettes à hauteur de 14.600 €. L'amélioration résulte d'un don important de l'association ACACIA lors de sa dissolution.
- des dépenses à hauteur de 14.600 €. La différence résulte d'une augmentation des frais de déplacement et de photocopies qui traduisent une augmentation de l'activité, mais aussi d'une augmentation des frais divers (renouvellement abonnement site, banderole ECCLA, et surtout appel COMURHEX)

Bilan de l'année 2015

Au 1/01/2015, les ressources s'élevaient à la somme des 2 comptes moins les chèques non tirés, soit :

2.156,74 (cc) + 9.492,17 (livret bleu) – 1.623,64 (6 chèques non tirés) = 10.025,27 €

Avec le résultat annuel, au 1er janvier 2016, elles devraient être

10.025,27 € - 1.305,84 € = 8.719,43 €

Au 1er janvier 2015, elles s'élèvent sur les 2 comptes à :

2.974,33 € (CC) + 5.824,50 € (livret) = 8.798,83 €

La différence résulte de 2 chèques de 2015 non tirés : 29,20 + 50,20 = 79,40 €

Analyse des recettes

Adhésions :	1.990,00 €	(2.335 € en 2014)
Dons :	4.804,91 €	(4.140 € en 2014)
ASP :	8.245,38 €	(8.920,08 € en 2014)
Intérêts	66,26 €	(106,43 € en 2014)
Divers	162,50 €	

Les adhésions repassent à un niveau « normal » autour de 2000 €. L'augmentation des dons vient de l'association ACACIA qui nous a viré 1.524,91 € qui lui restait lors de sa dissolution. La diminution de l'ASP traduit simplement le fait que le contrat s'est arrêté fin novembre (donc un mois de moins). Quant à la chute des intérêts, on ne peut que remarquer qu'ils deviennent dérisoires.

Notre nombre d'adhérents est : X adhérents physiques + 3 associations

Analyse des dépenses

Adhésions à d'autres associations :	202,75 €	(226,75 € en 2014)
Salaire et charges :	11.541,00 €	(12.120,74 € en 2014)
Déplacement réunions :	1.906,45 €	(1.134,95 € en 2014)
Photocopies :	568,10 €	(217,60 € en 2014)
Frais postaux :	00,00 €	(784,74 € en 2014)
Achat matériel et revues :	940,92 €	(789,35 € en 2014)
Divers :	1.415,67 €	(1.719,27 € en 2014)

- le poste adhésion à d'autres associations est stable

- Le poste salaire et charges est un peu moins élevé car nous n'avons eu le contrat aidé que 11 mois en 2015
- les déplacements ont sensiblement augmenté car des membres d'ECCLA ont été à plus de réunions à Montpellier (CA FNE LR), à Nîmes (Comité de façade maritime), à Carcassonne (CODERST, CDPENAF) sans compter les commissions Natura 2000, les CLE des SAGES... Cette augmentation traduit un vrai surcroît d'activité.
- Comme nous avons un abonnement pour les photocopies (en noir comme en couleur), on paye parfois deux abonnements la même année, parfois aucun ; de plus l'année dernière il y a eu la nouvelle maquette de la plaquette d'ECCLA et son tirage.
- Coté frais postaux, au vu de l'augmentation prévue au 1er janvier 2015, nous avons acheté un stock de timbres d'avance fin 2014. Résultat, nous n'avons pas eu à en racheter en 2015
- Le poste achat de matériel et revues est à peu près stable.
- Quant au poste « divers », il représente habituellement l'insertion pages jaunes et l'assurance. Cette année, il y a en plus près de 500 € pour le recours de la décision du Tribunal à propos de Comurhex-AREVA, la banderole, la fin du paiement pour le site, l'abonnement pour le site et quelques frais pour la conférence TAFTA.

Éléments pour un budget prévisionnel pour 2015

	Recettes	Dépenses
Adhésions	2 000 €	
Dons	4 000 €	
intérêts	50 €	
Adhésions autres assos		200 €
Déplacement		5 000 €
Photocopies		500 €
Frais postaux		300 €
Matériel et revues		1 000 €
Divers		1 000 €
Total	6 050 €	8 000 €

Côté recettes

Côté recettes, on peut escompter 6.000 euros entre dons et adhésions. Le contrat aidé qui sert exclusivement à la documentation ne sera probablement pas financé cette année. Si une possibilité arrive en cours d'année, elle modifiera le budget prévisionnel, mais sans risque financier.

Côté dépenses

L'essentiel des modifications par rapport à 2015 est le poste déplacement. N'ayant plus de contrat aidé, il faut indemniser Christine de ses déplacements Leucate - Narbonne. Nous avons voté un forfait de 300 € par mois, d'où une augmentation importante de ce poste

En conclusion

Le bilan prévisionnel est négatif, ce qui est le cas depuis 3 ans. Si les réserves sont encore présentes, c'est à la fois grâce à des dons ponctuels lors de dissolution d'associations amies et grâce à un gain dans un premier recours contre AREVA, toutes recettes qui n'étaient pas programmées.

Nous avons lancé un recours contre Comurhex avec l'appui de FNE, ceci peut avoir un impact financier, a priori plutôt positif car nous avons gagné en première instance et nous avons fait appel.

Quelle que soit la situation, nous n'avons pas de problème pour 2016 et même 2017 grâce à la trésorerie mise en réserve.